SDIS DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE 16 NOV. 2010
NOS RÉF. MI/CR/10-11-029
CONTACT Carole RUIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr
PIECE(S) JOINTE (S)

Monsieur Michel REPPELIN
Membre titulaire
comité technique paritaire

Réunion du CTP

Je vous informe que le comité technique paritaire se réunira :

Lundi 6 décembre 2010 à 9 h 30
SDIS du Rhône
Salle de direction A – 1er étage
19 rue Rabelais - 69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :
- Approbation du PV du 22 juin 2010,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Logistique médico-secouriste –convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers,

2. Tickets restaurant : revalorisation de la valeur faciale,

3. Plan de déplacement d'administration. Modification des modalités de prise en charge par le SDIS des titres de transport des agents salariés du SDIS,

4. Détermination du régime indemnitaire applicable au cadre d'emploi des administrateurs territoriaux,

5. Mesures relatives au logement en casernement des sapeurs-pompiers professionnels, au logement par nécessité absolue de service hors casernement et au logement par utilité de service,

6. Convention d'expérimentation de l'utilisation du réseau de communications ANTARÈS par GrDF,

7. Convention entre le SDIS du Rhône et le Préfet de la zone de défense sud-est, Préfet de région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône – Accueil de l'Etat Major Interministériel de Zone de défense et de sécurité sud-est dans les locaux du SDIS du Rhône,

8. Modification de l'arrêté préfectoral portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,

9. Mise en œuvre du référentiel relatif au secours à personne et à l'aide médicale urgente dans le département du Rhône,

10. Point sur les chantiers liés au BEA,

11. Processus de redéploiement des agents de la restauration,

12. Services de sécurité assurés par le SDIS pour le compte du Département,

13. Bilan des choix de régime de travail des PATS,

14. Bilan des contrats d'apprentissage,

15. Point sur ORION ANTARES,

16. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Pour le président,
Michel REPPELIN

SDIS DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE 16 NOV. 2010
NOS RÉF. MI/CR/10-11-144
CONTACT Colonel Marcel ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 51
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL marcel.iltis@sdis69.fr
PIÈCE(S) JOINTE(S)

Le président du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires
à
Monsieur Maurice CELLIER
Membre titulaire
comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires

Réunion du CCDSPV

Je vous informe que le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires se réunira :

Lundi 6 décembre 2010 à 18 heures
SDIS du Rhône
Salle de direction A – 1er étage
19 rue Rabelais - 69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 29 septembre 2010,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Logistique médico-secouriste - convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers,
2. Réseau santé sécurité des SDIS de la région Rhône-Alpes - Convention de mutualisation,
3. Tickets restaurant : revalorisation de la valeur faciale,
4. Convention d'expérimentation de l'utilisation du réseau de communications ANTARÈS par GrDF,
5. Convention entre le SDIS du Rhône et le Préfet de la zone de défense sud-est, Préfet de région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône – Accueil de l'Etat Major Interministériel de Zone de défense et de sécurité sud-est dans les locaux du SDIS du Rhône,
6. Modification de l'arrêté préfectoral portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
7. Mise en œuvre du référentiel relatif au secours à personne et à l'aide médicale urgente dans le département du Rhône,
8. Points sur les chantiers liés au BEA,
9. Points sur ORION ANTARES,

10. Points relatifs à la gestion des SPV au sein du corps départemental :
    - Engagements au 1er janvier 2011,
    - Rengagements 4ème trimestre 2011,
    - Changements de grade,
    - Résiliations d'engagement, cessations d'activité et autres résiliations,
    - Maintien en activité,
    - Changements de chefs de casernement,
11. Points relatifs à l'hygiène et sécurité :
    - 11.1 Retour sur les groupes de travail CHS
    - 11.2 Point hygiène et sécurité unités fonctionnelles « tome 1 »
    - 11.3 Analyse CHS suite à une alerte par les représentants du personnel sur les conditions de travail des CT Lyon-Croix-Rousse, Rillieux-la-Pape et Lyon-Corneille,
    - 11.4 Point hygiène et sécurité préparation à l'intervention « tome 2 »
    - 11.5 Point hygiène et sécurité intervention « tome 3 »
    - 11.6 Avancement du programme annuel de prévention des risques professionnels 2010
    - 11.7 Désignation d'ACMO et point animateurs hygiène et sécurité
    - 11.8 Programme annuel de prévention des risques professionnels 2011
12. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Pour le président,
Maurice CELLIER

SDIS DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON 16 NOV. 2010
NOS REF MI/CR/10-11-062
CONTACT Carole RUIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr
PIÈCE(S) JOINTE(S)

Le président du comité d'hygiène et de sécurité
à
Monsieur Michel REPPELIN
Représentant de l'administration au
comité d'hygiène et de sécurité

Convocation du CHS

Je vous informe que le comité d'hygiène et de sécurité se réunira :

Mardi 7 décembre à 14 heures
SDIS du Rhône
Salle de direction A – 1er étage
19 rue Rabelais - 69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 22 juin 2010,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Logistique médico-secouriste – convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers,
2. Réseau santé sécurité des SDIS de la région Rhône-Alpes - convention de mutualisation,
3. Plan de déplacement d'administration. Modification des modalités de prise en charge par le SDIS des titres de transport des agents salariés du SDIS,
4. Convention d'expérimentation de l'utilisation du réseau de communications ANTARÈS par GrDF,
5. Mise en œuvre du référentiel relatif au secours à personne et à l'aide médicale urgente dans le département du Rhône,
6. Point sur les chantiers liés au BEA,
7. Retour sur les groupes de travail CHS,
8. Point hygiène et sécurité unités fonctionnelles « tome 1 »,
9. Analyse CHS suite à une alerte par les représentants du personnel sur les conditions de travail des CT de Lyon-Croix-Rousse, Rillieux-la-Pape et Lyon-Corneille,

10. Point hygiène et sécurité préparation à l'intervention « tome 2 »,
11. Point hygiène et sécurité intervention « tome 3 »,
12. Avancement du programme annuel de prévention des risques professionnels 2010,
13. Point sur l'enquête épidémiologique nationale de mortalité des SPP,
14. Désignation d'ACMO et point animateurs hygiène et sécurité,
15. Programme annuel de prévention des risques professionnels 2010,
16. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Pour le président,
Michel REPPELIN

SDIS DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE 17 NOV. 2010
NOS RÉF. MI/CR/10-11-009
CONTACT Colonel Marcel ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 51
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL marcel.iltis@sdis69.fr
PIÈCE(S) JOINTE(S)

Réunion de la CATSIS

Le président de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours
à
Colonel Serge DELAIGUE
Président
de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

Je vous informe que la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours se réunira le :

Mardi 7 décembre 2010 à 18 heures
SDIS du Rhône
Salle de direction A – 1er étage
19 rue Rabelais - 69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 22 juin 2010,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint,

1. Logistique médico-secouriste – convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers,
2. Mesures relatives au logement en casernement des SPP, au logement par nécessité absolue de service hors casernement et au logement par utilité de service,
3. Procédure de gestion des fuites de gaz – conclusion d'une convention entre le SDIS et GrDF relative à l'utilisation du réseau ANTARES,
4. Convention entre le SDIS du Rhône et le Préfet de la zone de défense sud-est, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône – mise à disposition de locaux à l'Etat Major Interministériel de Zone de défense sud-est,
5. Modification de l'arrêté préfectoral portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,

6. Mise en œuvre du référentiel SAP-AMU dans le département du Rhône,
7. Point sur les chantiers liés au BEA,
8. Point sur ORION ANTARES,
9. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental